

Monsieur le Gouverneur, Madame, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Députés et les conseillers provinciaux, Chers Collègues, Chers invités,

Comme chaque année, quel bonheur de vous accueillir dans cette Maison de la Culture d'Arlon pour notre traditionnelle cérémonie des vœux ! Petit à petit, elle évolue vers une vraie fête du personnel à laquelle la fin de l'année apporte sa complicité aussi prévisible qu'enthousiaste.

Profitez pleinement de cette journée, avec ce sens aigu de la modération qui est le nôtre.

Après ces quelques mots, Monsieur le Président du Collège provincial et Monsieur le Gouverneur prendront la parole.

L'ASBL Service social des Agents vous présentera ensuite ses activités, par la voix de sa présidente, Madame Patricia STEIFER.

Puis, vous assisterez à un spectacle d'une quinzaine de minutes. Vous verrez, ce sera surprenant.

Nous clôturerons la partie protocolaire de notre rencontre avec la remise des montres et le chant des Luxembourgeois.

● \* \*

En préambule, je voudrais vous adresser un immense merci pour le travail que vous avez accompli tout au long de l'année. Parfois, je vous demande de redoubler d'efforts, parfois je sollicite votre réactivité face aux changements incessants de notre monde, parfois je vous parle d'absentéisme. Mais cette année, je veux vous parler de vous et m'arrêter sur la qualité du travail effectué dans les fonctions qui vous sont confiées à la Province.

Cette qualité est omniprésente au sein de notre institution et elle brille comme la bonne étoile d'un service public se voulant irréprochable, bien en phase avec les besoins de chacun des bénéficiaires de nos actions.

Il faut souligner que tous autant que vous êtes, vous assumez des fonctions fondamentalement interdépendantes ; c'est donc de la somme collective de vos efforts individuels qu'émerge le regard extrêmement positif de nos concitoyens envers notre Province. On en parle, on la consulte, on lui adresse d'innombrables demandes, on la sollicite pour jouer un rôle fédérateur. Parfois aussi on la jalouse ou on l'accuse de ne pas en faire assez. Tout cela est finalement très bon signe. Ne-dit-on-pas-que-la-critique-est-un-impôt-perçu-par-l'envie-sur-le-mérite ?

En deux mots, c'est un peu le « *tous ensemble* » que la Province incarne, cette expression scandée cet été pour saluer les prestations des diables rouges au Mondial. C'est la première fois que je vous parle de foot ! Mais la discipline a rassemblé les Belges, et c'est ce qu'il faut retenir.

. /...

Vous aurez noté deux changements dans notre équipe dirigeante. Nathalie HEYARD, *mussipolitaine*, quel beau terme ( ! ), est venue remplacer Alain DEWORME à la tête du Pôle Social et Santé, responsabilité bien lourde en ce moment ;

... et dans les derniers jours du mercato, Bernard MOINET a pris le relais de René COLLIN, tâche qui n'était pas non plus des plus aisées, tant René prenait de la place sur le terrain.

La session budgétaire terminée, ce qui est un peu comme nos play-offs, on peut conclure que les deux transferts sont réussis. L'ambiance en Collège est bien entendu différente, mais reste centrée sur le travail, l'intérêt général et la collégialité.

Les élections du mois de mai ont aussi amené leur lot de changement au sein du Conseil provincial. Sous cet angle, il en va en politique comme dans l'administration : par leur mentalité et leur regard différents, les nouveaux arrivés démontrent que le sang neuf est aussi un facteur de progression.

La Province est donc une grande équipe, faite d'individualités allant dans la même direction, et donc mobilisée par le même but. Et quand le sens du collectif est là, l'essentiel du chemin est fait.

./...

Dans la rubrique du coup d'œil dans le rétroviseur, évoquons un anniversaire qui a eu peu d'écho chez nous. Pourtant, nous aurions pu souligner davantage le 175<sup>ème</sup> anniversaire de la séparation des deux Luxembourg. Nos voisins grand-ducaux ont salué l'événement avec beaucoup de solennité, mais il est vrai que cette scission a porté leur Etat sur les fonts baptismaux. Contentons-nous de souligner qu'à l'époque, ils n'ont pas sauté de joie de se voir ainsi séparés de la Belgique, et singulièrement de notre Province, tant leur avenir était incertain, leur pays pauvre et un peu isolé. Mais, c'était il y a 175 ans ...

Pour revenir à une actualité plus récente, la déclaration de politique régionale était attendue. A quelle sauce allions-nous être mangés ? Ce fut une bonne surprise ! Certes on parle toujours de faire évoluer l'institution, mais c'est maintenant plus positif ; on voit s'esquisser un peu mieux les contours de nos métiers de demain. Vous conviendrez avec moi que c'est plus mobilisateur que par le passé.

Nous n'avions certes pas attendu ces signaux pour nouer un solide partenariat avec la future zone unique de secours du Luxembourg. Le chantier progresse à un rythme soutenu. Le Gouvernement wallon a décidé de généraliser ce mouvement dont nous avons été les précurseurs, sous la houlette visionnaire de Monsieur le Gouverneur, du Commandant EVEN et des collègues provinciaux successifs.

La déclaration de politique régionale nous assigne un rôle de plus en plus clair de supra-communalité. Le mot est lâché, chers collègues, attendez-vous à savoir que c'est devenu officiellement l'ADN de la Province !

Nous allons donc devoir consacrer 10 % de notre part du Fonds des provinces à des actions supra-communales. Cela représente environ 1.200.000 euros. Pour autant que de besoin, voilà qui scelle dans la pierre et dans le bronze une bonne partie de l'action provinciale.

Personne n'est pour autant jamais parvenu à définir clairement ce concept de supra-communalité.

Au moins devinons-nous ce qu'elle n'est pas, à savoir consacrer des moyens provinciaux aux besoins du territoire d'une seule commune. Ce serait là diviser notre action en 44 puis la multiplier ensuite par 44 pour l'apprécier.

Positivement, il s'agira de répondre à des besoins mieux rencontrés par des initiatives qui transcendent l'action communale pure, avec cette dimension de fédération des ressources dont je parlais tantôt. Mais jusqu'où aller ? Les hôpitaux, c'est clair ; le développement économique, ce l'est tout autant, et depuis 40 ans ; la santé à l'école, la santé mentale, le tourisme, le social, la culture, le service technique, l'agriculture... nous faisons cela depuis longtemps. Nous devons en dresser formellement le constat dans des contrats avec les communes qui reconnaîtront ainsi la pertinence de nos actions.

Au fond, cette supra-communalité n'est-elle pas un peu une auberge espagnole ? Jadis, on appelait ainsi ces auberges, dans lesquelles il valait mieux apporter sa nourriture que se fier aux plats qu'elles servaient. Mais, au sens figuré, l'expression vise la diversité et la richesse des apports individuels à une certaine forme d'harmonie.

Il incombera dès lors à notre Province, et en premier lieu à nos élus, de résoudre l'équation à plusieurs inconnues de la supra-communalité, à la lumière de la balise constitutionnelle que demeure l'intérêt provincial.

A part cela, de quoi sera faite l'année 2015 ?

Très concrètement, pour nous tous, agents provinciaux, ce sera l'entrée en vigueur ce 1<sup>er</sup> janvier de notre nouveau statut administratif. Il a été longuement négocié, dans un climat excellent. Il n'amorce aucune révolution, moins encore de régression ; il s'identifie plutôt à une somme de précisions utiles, de droits nouveaux, de modalités et de formes rendues nécessaires par l'évolution du Droit et de la jurisprudence. Rassurez-vous, vous en recevrez une copie-papier début janvier ; / des trains de circulaires spécifiques ont été préparés par notre Service des Ressources Humaines, qui aura été fort sollicité cette année. Je tiens d'ailleurs à lui adresser en-notre-nom-à-tous mes plus vifs remerciements. Il réalise un travail au cœur du réacteur, dont on ne perçoit parfois que l'aspérité formelle, mais c'est beaucoup plus que cela.

/ Au rayon des nouvelles positives, relevons le retour du jour férié réglementaire du 15 novembre, l'introduction d'une nouvelle fraction de prestations réduites pour convenances personnelles (3/5<sup>e</sup>) et de nouveaux congés pour se consacrer à sa famille.

Pour 2015 toujours, vont arriver les nouvelles dispositions fédérales qu'on peut appeler de « fin de carrière ». On en parle beaucoup ; ce sujet se trouve au centre de débats, parfois même d'actions. Je voudrais me limiter à solliciter votre patience. Notre service du personnel est vigilant. Pour l'instant, il ne dispose toutefois d'aucun texte de référence. Ne l'assaillez donc pas de demandes et sachez qu'il vous documentera en temps et en heure.

Au-delà de cela, enfonçons la porte ouverte des évidences du moment : les-moyens-ne-vont-pas-s'accroître ! L'Europe que nous avons voulue et le monde qui nous entoure dictent des règles d'orthodoxie budgétaire. A nous de démontrer ce que nous pouvons faire, puisque nous n'avons pas le choix.

Il n'est pas question de faire moins, car pourquoi serait-on mieux uniquement parce qu'on ferait moins ? Il s'agit, avec moins, de faire encore mieux, dans tous les sens du terme : pour soi, pour la Province et pour nos concitoyens, en qualité et en quantité.

Saint-Exupéry, mort il y a juste 70 ans, un petit nouveau dans mes discours, a dit : « Force-les (les hommes) de bâtir ensemble une tour, et tu les changeras en frères. Mais si tu veux qu'ils se haïssent, jette-leur du grain » (Citadelle).

Comment mieux dire que l'autorité n'existe pas dans son titre, mais dans sa capacité à susciter l'adhésion à la réussite d'un projet ? A contrario, la recherche du seul intérêt personnel n'est génératrice que d'envies et de querelles, et donc d'un gaspillage qui ne peut plus être toléré.

Voici les vœux que je formule : je vous souhaite à tous une bonne année 2015, au travail, en poursuivant avec le même esprit l'action collective qui est la nôtre et, dans votre vie personnelle et celle de vos proches tous les bonheurs possibles, et surtout, une excellente santé.